

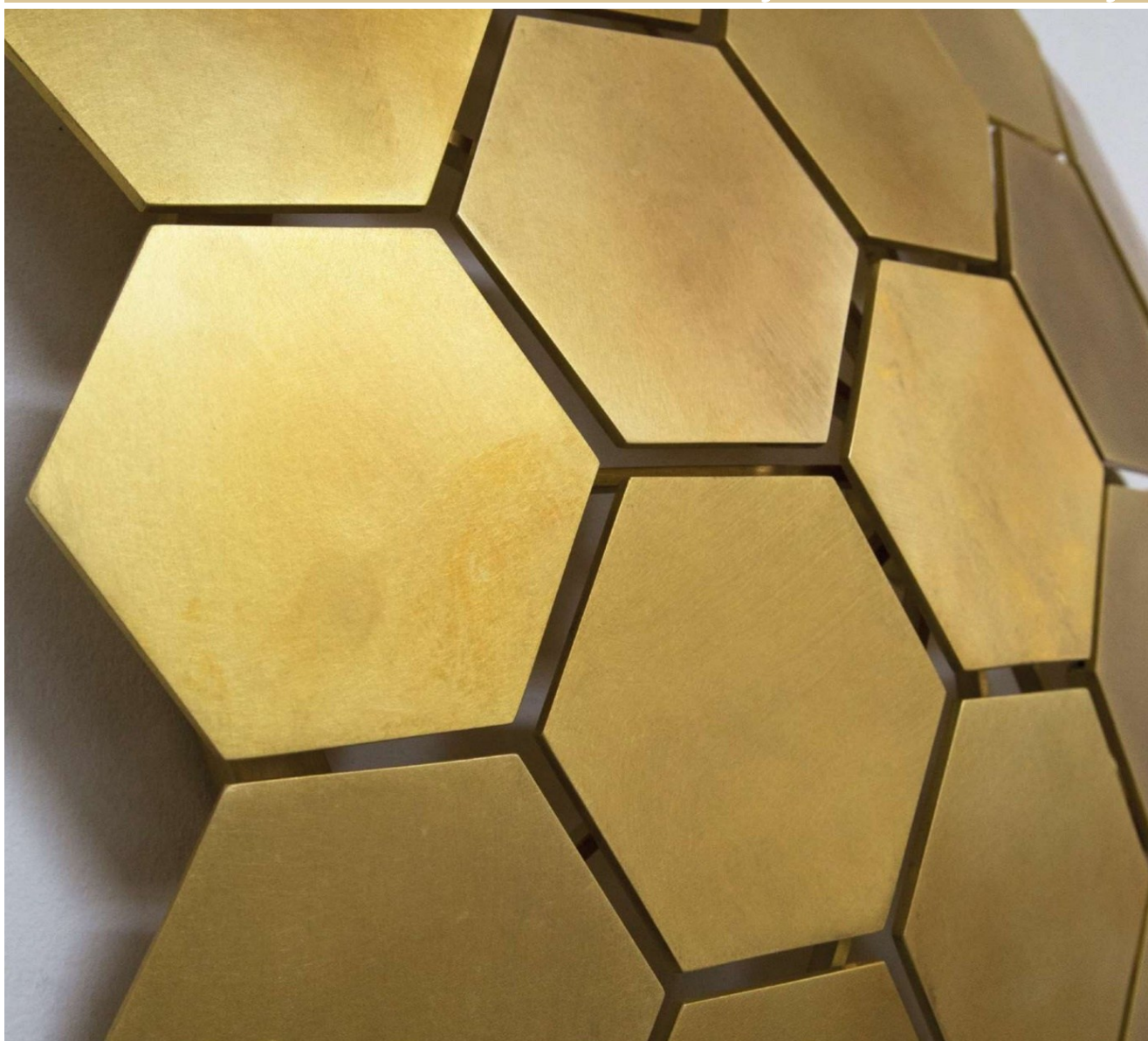


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

37^e journée annuelle des Trinômes académiques

10 décembre 2024 – lycée d'État Jean Zay



Looking for answers, Victoire Thierrée, (laiton, 2017).

Séminaire co-organisé par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du Ministère des Armées et des anciens combattants et l'Union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de défense nationale (Union-IHEDN).

Table des matières

Ouverture institutionnelle	3
Bilan de l'enquête nationale Orchestra d'éducation à la défense.....	4
RETEX sur l'enseignement de défense par Tristan Lecoq, IGESR	4
Présentation de l'artiste Victoire Thierrée	5
Table ronde : <i>formation initiale et formation continue des personnels de l'Éducation nationale</i>	5
Remise du Prix Louis Quinio	6
Présentation de deux projets remarquables de trinômes académiques.....	6
Restitution des ateliers	7
Inventions et techniques en guerre	11
Clôture institutionnelle de la journée par le directeur de l'IHEDN, le GCA de Courrèges	11
Forum des partenaires	12

Chaque titre souligné est un lien hypertexte qui vous donnera accès à la captation audiovisuelle de cette journée sur la chaîne *Éducation à la défense* (PodÉduc) d'un clic.

Le Ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, Monsieur. Jean-Louis Thiériot.

Le ministre met en avant la promotion de l'esprit de défense. L'enseignement de défense en est le moteur vital au sein d'une défense globale qui intègre en premier lieu les forces morales.

L'enseignement de défense est la pierre angulaire du parcours du citoyen. C'est un enseignement obligatoire inscrit dans le cursus scolaire depuis la loi de 1997. Le protocole interministériel de 2016 en consolide les principes de mise en œuvre. L'enseignement de défense doit être diffusé le plus largement possible à travers un enracinement territorial. Cet enracinement est dynamisé par les trinômes académiques. Le ministre salue notamment l'engagement des délégués militaires départementaux. Il salue aussi les actions des associations FNAM et l'UBFT. Il souligne trois idées :

- renforcer l'enseignement de défense dans les INSPÉ ;
- réfléchir collectivement à la transmission de la mémoire combattante passée vers les générations futures, notamment via la visite des lieux de mémoire dans le cursus des élèves ;
- réfléchir à des outils de financement des transports des élèves.

La directrice générale de l'enseignement scolaire, Madame Caroline Pascal.

Le séminaire sur la « construction de projets pédagogiques » vise à renforcer l'éducation à la défense en s'appuyant sur le partage d'expériences et l'intelligence collective. La démarche s'inscrit dans un contexte géopolitique instable marqué par des risques multiformes (sanitaires, technologiques, climatiques) et des menaces hybrides (cyberespace, désinformation). L'éducation à la défense sensibilise les élèves aux enjeux de souveraineté et de sécurité nationale, appuyée par les trinômes académiques, sous l'autorité des recteurs, actifs depuis 37 ans.

L'éducation à la défense s'enrichit grâce aux liens avec les autres éducations transverses (EDD, EAC, EMI). La formation des enseignants est un levier essentiel, avec des PNF qui renforcent et mettent en lumière sa transversalité disciplinaire et des formations académiques adaptées.

Les trinômes académiques doivent structurer leur gouvernance et renforcer leur maillage local. La consolidation de dispositifs spécifiques, tels que les classes de défense et de sécurité globales, les classes enjeux maritimes et les concours cyber, est prioritaire. Les "dispositifs de droit commun" (stages, découvertes des métiers) se déploient également. La synergie avec le ministère des Armées et d'autres partenaires (enseignement agricole, maritime) se renforce au service d'une éducation à la défense plus structurée et inclusive.

La présidente de l'UNION-IHEDN, Madame Catherine Sarlandie de la Robertie

Nouvellement élue présidente de l'UNION-IHEDN, la préfète Catherine Sarlandie de La Robertie, rappelle que dans un contexte particulièrement anxiogène et face à un bouleversement de nos sociétés, nous avons l'obligation non seulement de transmettre notre savoir, mais aussi d'éclairer les chemins à venir pour les générations futures, l'avenir de notre nation. Les jeunes représentent notre avenir. Il est de notre devoir collectif de leur fournir les outils nécessaires pour relever les défis qui se dressent devant eux. Cela fait plus de 37 années que nous n'avons qu'une idée en tête, à travers le partenariat entre les armées, l'éducation nationale, l'enseignement agricole, et l'Union-IHEDN, celle de transmettre à nos jeunes, nos valeurs de la République, et de leur permettre de contribuer à l'excellence de notre Nation. Telle est la mission des trinômes académiques. En ce cycle 2023/2024, 164 projets ont été adressés pour une demande de cofinancement, avec 183 actions pour 36 500 bénéficiaires. Le budget total de ces actions a été de 1 406 000 € et la DMCA a accordé un

cofinancement de 166 700 €. Cela démontre l'importance des moyens mis en œuvre par les différentes composantes des trinômes et des partenaires au niveau territorial.

Bilan de l'enquête nationale Orchestra d'éducation à la défense

L'enquête Orchestra de juin 2024, portant sur l'éducation à la défense se décompose en trois volets : académique, établissements du premier degré et établissements du second degré. Principaux constats.

1. Participation et représentativité : 32 académies sur 33 ont répondu, couvrant plus de 99 % des élèves et enseignants. Près de 4000 collèges et lycées (38 % des établissements) et 16 000 écoles primaires (33 %) ont également contribué.
2. Organisation et gouvernance : 75 % des trinômes ont constitué un comité de pilotage, souvent au niveau académique avec des dynamiques supra-académiques. La diversité des partenaires, tels que les INSPÉ, les CSNJ ou les DRAJES, est mise en avant, même si la participation des corps en uniforme reste limitée. Le réseau des relais défense dans les établissements reste cependant faible (4 % des établissements du second degré).
3. Formations : une forte augmentation de la formation initiale à l'éducation à la défense est notée (+60 % par rapport à 2022-2023), avec plus de 1600 futurs enseignants concernés. La formation continue a touché près de 2950 personnels dont 2200 enseignants. 10 académies proposent des formations à destination des relais défense en établissement.
4. Dispositifs, actions et projets éducatifs : la connaissance des interlocuteurs est élevée, et la mise en œuvre de projets se fait souvent par le biais des CDSG et des classes engagées "Défense et mémoire". Plus de 563 000 élèves participent aux activités d'éducation à la défense, dont les visites de casernes ou d'unités militaires, et les cérémonies commémoratives impliquent 114 000 élèves du secondaire et 230 000 du primaire.
5. Soutiens financiers et ressources pédagogiques : les soutiens financiers les plus sollicités proviennent de la DMCA, la DSNJ et la fédération André Maginot. Les ressources pédagogiques, comme Educ@Def et Eduscol, sont bien connues.
6. Réseau des référents académiques : les référents sont majoritairement des IA-IPR, avec un rôle croissant des IEN. Leurs champs disciplinaires sont variés, avec une forte représentation de l'histoire-géographie, et environ 20 % des académies fonctionnent avec un binôme de référents.

En conclusion, l'enquête souligne la nécessité de renforcer le réseau des relais défense et de mieux mobiliser les acteurs éducatifs et les corps en uniforme. Les perspectives d'évolution concernent notamment l'implication des personnels d'encadrement.

RETEX sur l'enseignement de défense par Tristan Lecoq, IGESR

Ce retour d'expérience retrace quinze années d'engagement pour l'enseignement de la défense et de la sécurité nationale, structuré autour de trois axes : les programmes scolaires, la formation des enseignants, et les ressources et dispositifs. L'enseignement de la défense est intégré aux programmes d'histoire, de géographie et d'EMC, avec une continuité du primaire au lycée. La formation des enseignants, initiale et continue, reste complexe et morcelée, dépendant de multiples acteurs. Néanmoins, les récents plans nationaux de formation témoignent d'une dynamique positive. Des ressources variées et de qualité sont disponibles, soutenues par les ministères concernés et enrichies par les initiatives locales, notamment via les « classes défense » et partenariats avec les armées. L'auteur souligne un enjeu fondamental : former des citoyens éclairés, face à une actualité marquée

par le retour de la guerre en Europe. Il appelle à renforcer la formation des enseignants, à mieux articuler les disciplines et dispositifs existants, et à faire de la cohérence un objectif central. L'enseignement de la défense est plus qu'un savoir, c'est un engagement civique, une exigence républicaine et une réponse à une forte attente sociale.

Présentation de l'artiste Victoire Thierrée

L'année 2024 a vu l'artiste Victoire Thierrée et ses travaux sur les matériaux mis en lumière. Elle a présenté sa vision symbiotique entre l'art dans son épure esthétique, et les champs des possibles ouverts grâce aux caractéristiques techniques extraordinaires offertes par les matériaux utilisés par les armées. Les caractéristiques de très hautes résistances de la céramique militaire, de couleur des pièces de métal teintées dans la masse déploient le potentiel artistique d'une œuvre.

Elle a pu construire un réseau de confiance au sein des unités du ministère des Armées. Elle a été en outre auditrice civile de l'École de guerre et une partenaire pour l'armée de l'air et de l'espace.

Table ronde : *formation initiale et formation continue des personnels de l'Éducation nationale*

Les intervenants de la table ronde sur la formation des personnels de l'Éducation nationale aux questions de défense et de sécurité nationale ont mis en lumière des enjeux stratégiques et des initiatives concrètes, intégrées au schéma directeur 2022-2025 du MEN. Animation : Rosène Charpine, professeure agrégée, présidente de l'AR Dauphiné Savoie de l'IHEDN.

Général Guillaume Couëtoux : Général adjoint engagements pour la zone de défense Ouest, il plaide pour une intégration progressive d'un module "Enseignement de défense" en partenariat avec les INSPÉ, tout en débattant du caractère obligatoire ou optionnel. Il regrette que les actions actuelles ne touchent que 5% d'une classe d'âge.

IGESR Franck Brillet : directeur de l'INSPÉ de Nice, il a été référent défense à l'université Rabelais et auditeur IHEDN. Il met en avant une expérimentation réussie avec un module obligatoire "Défense globale" pour les fonctionnaires stagiaires, proposant une approche interdisciplinaire et des options en master.

Stéphane Douillot : professeur agrégé d'histoire, conseiller défense du recteur Nancy-Metz, auditeur IHEDN. Il développe des cycles sur la cybersécurité et organise des formations accessibles hors temps scolaire. En 2024, il a initié une journée de pré-rentree sur une base d'hélicoptères de combat, offrant aux enseignants une immersion dans les métiers de la défense.

Synthèse des échanges : les principaux obstacles sont le manque de formateurs, des priorités pédagogiques divergentes et une implication limitée au-delà des enseignants d'histoire-géographie. Les solutions proposées incluent :

- la mobilisation des échelons centraux pour garantir des ressources adaptées ;
- le renforcement des collaborations entre Éducation nationale, Défense et enseignement supérieur ;
- la valorisation des formations professionnelles en lien avec les métiers exercés dans les armées ;
- les initiatives locales (Nice, Nancy-Metz) montrent qu'une innovation est possible grâce à des partenariats solides. Toutefois, une généralisation nécessitera davantage de ressources et un engagement collectif renforcé.

Remise du Prix Louis Quinio

Depuis 8 ans, le séminaire annuel récompense les lauréats du Prix Louis Quinio, présidé cette année par l'Amiral Alain Coldefy, Président de la Société des membres de la Légion d'Honneur (SMLH) qui a présenté les nombreuses actions menées par la SMLH au profit de la jeunesse. Le prix Louis Quinio valorise les projets significatifs des trinômes académiques, initiés par Louis Quinio et Pierre Garrigue. Depuis 37 ans, de nombreux acteurs œuvrent pour la jeunesse, du primaire à l'enseignement supérieur. Tous les projets présélectionnés étant de grande qualité et démontrant la diversité des activités de trinômes, il a été convenu que tous les candidatures présentées seront lauréates du Prix Louis Quinio, ce pour mettre en valeur la diversité des actions et l'engagement des trinômes académiques. Seuls les trois premiers candidats ont reçu les 1^{er}, 2nd et 3^e prix :

- 1^{er} Prix - AR - Marseille Provence - La marche des résistants déportés du train fantôme entre Roquemaure et Sorgues ;
- 2^e Prix – AR - Dauphine Savoie – Histoire et mémoires des tirailleurs sénégalais ;
- 3^e Prix - AR – Guyane – Journée d'immersion dans la vie des Marsouins en forêt amazonienne.

Les autres lauréats sont :

- AR 11 - Normandie - exposition en hommage au commando Kieffer intitulée *Ils étaient 177...*
- AR 27 - Océan Indien - rallye inter académique La Réunion-Mayotte ;
- AR 17 - Pays De Loire - formation au profit d'un INSPÉ ;
- AR 19 - Occitanie Pyrénées - sur *les traces d'Albert Danès sportif, médecin et soldat tombé à Verdun le 28 juin 1916* ;
- AR 31 - Guadeloupe - Accompagnement d'une classe engagée Défense et Mémoire ;
- AR 7 - Centre Val De Loire – colloque dans le cadre des 60 ans des Centres de Documentation Européen.

Présentation de deux projets remarquables de trinômes académiques

Trinôme académique de Montpellier : une action de formation originale

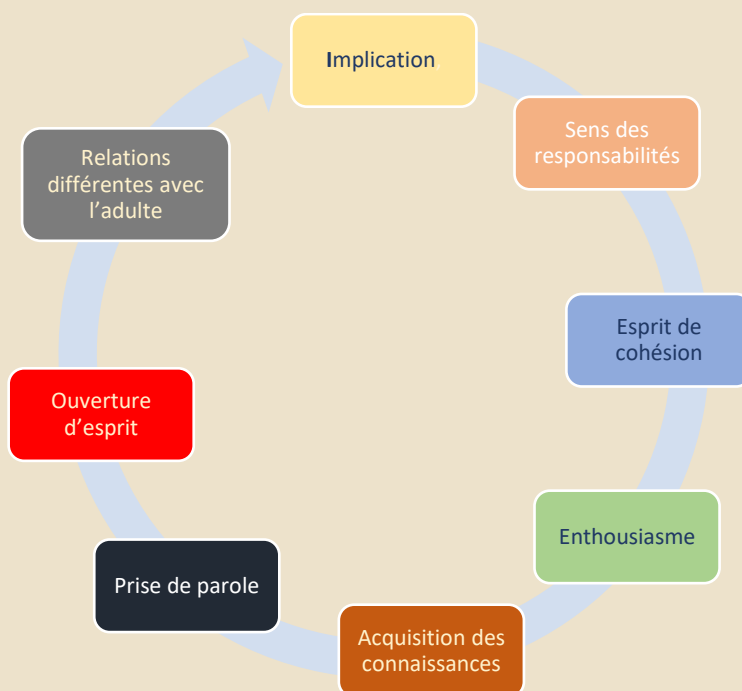
Le colloque du trinôme académique de Montpellier 2024 portait sur la Base industrielle et technologique de défense en Occitanie. Des économistes sont intervenus au côté des relais institutionnels régionaux des ministères des Armées et de l'Économie et des finances, éclairant la façon dont l'Etat protège ses industries et entreprises sensibles. Des scientifiques ont présenté l'ONERA et le four solaire d'Odeillo, au niveau technologique élevé. Il s'agissait de décroiser cette « éducation à » et renforcer auprès des enseignants une culture de l'économie de la défense et de l'industrie de défense, aidant à penser le monde dans sa complexité et ses nuances.

Trinôme académique de Lille : le dispositif Atelier-défense

Trois objectifs du dispositif Atelier-défense :

- éduquer à la défense selon les textes en vigueur : former des citoyens responsables, conscients des enjeux, développer l'esprit de défense et la cohésion nationale, s'approprier le concept de Nation ;
- ouvrir l'établissement : accueillir des intervenants (OPEX, Sentinelle, ONaCVG) et se rendre sur des lieux de mémoire et aux cérémonies ;
- fédérer la communauté éducative en impliquant personnels, parents, avec restitution annuelle.

Projet sur le long terme : identification des élèves volontaires dès la 4^e, suivi en 3^e puis au lycée, créant un « esprit Atelier » (logo, devise...).



Thématique annuelle commune, restitution publique, activités variées favorisant cohésion.

Restitution des ateliers

[Remarque liminaire : les comptes-rendus des ateliers reflètent les échanges entre participants aux points de vue différents synthétisés par leurs animateurs. Ils ne présentent pas des positions des différents ministères.]

Atelier 1. Construction d'un projet Trinômes : pilotage et constitution d'un dossier

Le trinôme académique rencontre des difficultés en matière de formation continue et de mobilisation. Pour y remédier, la diffusion d'une feuille de route est essentielle, ciblant à la fois les niveaux stratégiques (recteurs, délégué militaires départementaux, présidents IHEDN) et opérationnels (établissements scolaires, unités militaires, associations régionales de l'IHEDN). Il est suggéré de désigner des correspondants défense et d'élaborer un organigramme clarifiant les rôles de chacun.

La mise en place d'un comité de pilotage territorial sous l'autorité du recteur permet une meilleure planification des actions, en associant des acteurs variés (Défense, Éducation nationale, associations, secteur privé). Les formations doivent être adaptées aux enseignants en lien avec les programmes scolaires, et aux élèves via des parcours professionnels et des événements comme la journée du réserviste.

Le financement repose sur deux commissions principales : la CPEDEF (via la DMCA) et la CICP. Un manque de clarté existe sur la répartition des financements et leurs contreparties (transports, matériel, collations), notamment pour les rallyes citoyens. Une meilleure lisibilité est nécessaire pour optimiser leur utilisation et maximiser l'impact des actions du trinôme.

Atelier 2. **Mettre en place un rallye citoyen ou une action *Sports Armées-jeunesse***

Le rallye citoyen est un outil pédagogique dynamique qui permet aux élèves de rencontrer divers acteurs de la citoyenneté (militaires, forces de l'ordre, élus, associations) et de renforcer l'éducation à la défense à travers des épreuves intellectuelles et physiques. Adapté selon les territoires, il se décline sous différentes formes : sur site militaire, en établissement scolaire ou en ville, avec des contraintes spécifiques de sécurité et de logistique. Ces événements mobilisent des publics variés, allant des établissements REP aux centres urbains et ruraux. Les défis organisationnels concernent notamment les frais de déplacement, la sécurité et l'encadrement, traités différemment selon les lieux.

Par ailleurs, le dispositif *Sports Armées-jeunesse* vise à renforcer les liens entre les armées et la jeunesse à travers une journée incluant cérémonie républicaine, épreuves sportives et forum des métiers. Chaque unité et établissement est encouragé à organiser sa propre journée inspirée du modèle initial.

Leurs mises en œuvre nécessitent une coordination à trois niveaux : académique ou départemental (constitution d'une équipe projet, financement, infrastructures), établissement (inscription dans le projet éducatif, communication) et partenaires (mise en relation via les trinômes académiques, soutien des institutions comme CAJ, DSNJ et OGZDS). Un guide méthodologique est recommandé pour aider les chefs d'établissement à organiser ces événements. Il sera diffusé fin 2025.

Atelier 3. **Stratégie de développement des réseaux infra-académique d'éducation à la défense**

Le développement de l'acculturation réciproque entre l'Éducation nationale et la Défense est essentiel. Il est recommandé de mieux valoriser le rôle du trinôme académique et des sessions de l'IHEDN, notamment en intégrant ces formations dans le parcours des enseignants. Cette acculturation doit aussi concerner les acteurs de la Défense.

Les relais défense d'établissement (RDE) souffrent d'un isolement professionnel. Pour y remédier, il est suggéré de créer un annuaire et une carte interactive recensant leurs projets. Un site sécurisé pourrait centraliser ces informations et être alimenté par des comptes rendus d'activités.

Un renforcement du réseau est envisagé à différents échelons, comme un référent défense de bassin chargé de coordonner les initiatives locales et de faciliter les échanges. Les participants insistent sur le fait qu'une vision prescriptive de ce type de mission supplémentaire serait très mal vécue sur le terrain. Un trinôme à l'échelon départemental, incluant potentiellement police, gendarmes et pompiers, pourrait aussi être pertinent.

Les spécificités locales doivent être prises en compte pour adapter les stratégies de développement du réseau. Par ailleurs, les correspondants défense des collectivités doivent être mieux intégrés.

Enfin, pour rendre la mission de RDE plus attractive, il est proposé de la valoriser dans le parcours professionnel via une certification, une reconnaissance en formation pour adulte, son inscription dans le référentiel des compétences nationales, où sa valorisation dans les rendez-vous de carrière.

Atelier 4. **Développement et l'accompagnement des CDSG**

Pour redynamiser les classes de défense et de sécurité globales (CDSG), il est proposé de diversifier les approches pédagogiques et les partenariats. Cela passe par des témoignages variés de militaires et d'acteurs de la sécurité (Sentinelle, BSPP, Légion étrangère, Croix-Rouge, Sécurité civile...), ainsi que des rapprochements avec le Service militaire volontaire (SMV) et le Service militaire adapté (SMA) en

Outre-mer. Les échanges entre CDSG, y compris avec des classes en outre-mer ou à l'étranger, sont encouragés, de même que les activités sportives inclusives.

Le développement des CDSG doit aussi cibler des territoires prioritaires (quartiers prioritaires, ruralité). Il est recommandé d'ouvrir les rallyes citoyens à un public plus large, d'associer les élèves non membres aux commémorations et d'organiser des témoignages sur l'engagement et la sécurité en lien avec les valeurs républicaines et les programmes d'EMC.

Des freins subsistent, notamment les coûts des déplacements vers les unités mairaines. Pour y remédier, il faut diversifier les financements. L'épuisement du vivier des unités mairaines peut être contourné en élargissant les partenariats et en alternant les unités référentes.

Enfin, des résistances existent en milieu scolaire, dues aux représentations parfois véhiculées, une méconnaissance du dispositif et de l'éducation à la défense et à l'isolement des porteurs de projet. L'approche pluridisciplinaire doit être mieux accompagnée pour favoriser l'intégration des CDSG au sein des établissements.

Atelier 5. **Acculturer à la Défense et à la sécurité nationale le personnel d'éducation**

[Atelier principalement consacré au personnel d'encadrement et professeurs des lycées professionnels].

Le développement des liens entre la Défense et l'Éducation nationale passe par des actions immersives et des initiatives attractives. Face au déséquilibre numérique entre les ressortissants du ministère des armées (265 000) et les personnels éducatifs (1,1 millions d'agents dont 850 000 enseignants), il est essentiel de structurer ces interactions. L'immersion en milieu militaire/défense (unités, hôpitaux des armées, état-majors, industrie) est un levier efficace, que ce soit pour une journée ou sur plusieurs semaines via le CEFPEP, la formation statutaire des personnels d'encadrement ou l'IHEDN. Elle doit répondre aux attentes pédagogiques en intégrant compétences disciplinaires, citoyenneté, orientation et encadrement. Les relais défense en établissement (RDE) et les trinômes académiques jouent un rôle clé pour sensibiliser et mutualiser ces expériences, avec un besoin de montée en puissance et de reconnaissance accrue.

L'inégalité territoriale liée à l'implantation des sites militaires pourrait être atténuée par des financements dédiés aux déplacements. La réciprocité est également essentielle : accueillir des militaires en immersion dans les établissements scolaires enrichirait la découverte mutuelle.

D'autres leviers ministériels peuvent être mobilisés, notamment l'intégration de l'éducation à la défense dans les concours de recrutement des enseignants (oral 2) pour sensibiliser 50 000 candidats par an. Enfin, la certification des formations liées à la Défense, via l'IH2EF, permettrait une reconnaissance institutionnelle et une valorisation dans les carrières éducatives.

Atelier 6. **Les subventions de l'éducation à la défense et au travail de mémoire**

Cet atelier dédié aux subventions de l'éducation à la défense et au travail de mémoire a été organisé sous la facilitation de M. Billemont, chef de projet au Laboratoire d'innovation d'usages et de design de services de l'agence ministérielle de conseil (Ministère des Armées) pour répondre aux besoins opérationnels des acteurs de terrain. Cet atelier visait à identifier les obstacles rencontrés, partager les expériences, et proposer des pistes d'amélioration pour faciliter l'accès aux subventions.

Il ressort des échanges que la complexité des dispositifs, la multiplicité des acteurs et des canaux de financement (DMCA, DSNJ notamment) ainsi que le manque de lisibilité des procédures freinent la mise en œuvre de projets pédagogiques, la recherche de subventions étant très chronophage. Les entités ministérielles, locales, associatives, et éducatives impliquées souffrent d'un déficit de coordination dans les informations délivrées (plusieurs sources non concordantes), entraînant des difficultés dans l'identification des bons interlocuteurs et des procédures adaptées.

Le déroulé de l'atelier a suivi plusieurs phases d'idéation : présentation des rôles institutionnels, identification des acteurs clés, recueil des irritants, expression des besoins terrain et partage de solutions concrètes. Les constats ont mis en lumière la nécessité de clarifier les périmètres de compétence, d'unifier les démarches, et de renforcer la communication entre les parties prenantes.

Parmi les propositions issues de l'atelier figurent la simplification des procédures autour de l'expérience utilisateur, la création d'un formulaire unique ou d'un guichet unique de subventions, la déconcentration des crédits, l'élaboration de guides pratiques, la formation des personnels, ainsi que la clarification de la gouvernance et le renforcement du rôle des trinômes académiques comme facilitateurs de projets. La satisfaction des participants a été relevée, montrant l'utilité d'un tel espace collaboratif pour améliorer l'efficacité du système de subvention.

Atelier 7. **Acculturer les élèves à la défense : stages et heures découvertes des métiers**

Les stages au sein du milieu de la défense sont un levier fort d'orientation et d'éducation à la défense pour les collégiens et lycéens. Ils offrent une immersion dans la diversité des métiers militaires et un contact direct avec leurs réalités.

En 3^e, les stages sont individuels sur une semaine. En 2^e GT, ils se déroulent collectivement sur une période spécifique, facilitant des actions d'ampleur, comme la visioconférence du chef d'état-major des Armées prévue devant 2000 jeunes en juin 2024. Pour les lycéens professionnels, les PFMP (10 à 22 semaines) demandent une offre cartographiée, certains régiments proposant des préparations militaires spécialisées avec des avantages logistiques (logement, transport, matériel). Trois axes guident leur développement :

- communication : les armées doivent publier leurs offres sur *Un jeune, une solution* et *Première expérience défense*, et l'Éducation nationale sensibiliser les élèves ;
- suivi : ces stages doivent s'inscrire dans un parcours d'orientation structuré, de la 6^{ème} à l'inscription dans Parcoursup ;
- trinôme académique : acteur clé pour relayer les offres et valoriser la singularité des métiers militaires.

Dans les collèges, le parcours Avenir intègre la découverte des métiers dès la 5^{ème}, où les armées peuvent intervenir par des rencontres, forums et supports pédagogiques. La visibilité via des plateformes dédiées est cruciale pour réduire les inégalités territoriales et améliorer les accueils.

Enfin, pour les PFMP, une co-construction avec l'Éducation nationale et une cartographie locale des besoins permettront des formations spécialisées, adaptées à l'orientation des jeunes et aux potentiels des armées.

Atelier 8. **Le trinôme académique : définition, acteurs, gouvernance, enjeux**

Missions et enjeux des trinômes académiques : ils ont pour mission d'animer, coordonner et piloter l'enseignement de l'esprit de défense auprès des professeurs et élèves. Ils mettent en œuvre diverses actions comme les rallyes citoyens, CDSG, actions mémorielles et projets pédagogiques. Ces initiatives visent à sensibiliser à l'esprit de défense en s'intégrant dans les référentiels de compétences des élèves en lien avec les programmes scolaires. Les trinômes doivent s'inscrire dans les plans de formation initiale et continue afin de garantir la pérennité et le succès de leurs actions.

Freins et difficultés : les trinômes académiques rencontrent plusieurs obstacles comme une méconnaissance de leur existence en interne et en externe, un déficit de communication, ainsi qu'une méconnaissance du caractère obligatoire de l'enseignement de défense. La rotation élevée des acteurs (DMD, IA-IPR) fragilise le pilotage, tandis que l'absence de budget dédié et la lourdeur

administrative limitent leur efficacité. Par ailleurs, l'intégration des actions dans le temps scolaire est compliquée, et les élus comme les enseignants sont souvent peu informés de ces initiatives. Les inégalités dans l'accès à la formation continue entre académies aggravent les difficultés.

Évolution vers un polynôme et changement d'échelles : pour renforcer leur impact, les contributeurs suggèrent de transformer le trinôme en « polynôme », intégrant plusieurs ministères régaliens (MININT, MINJUST, MINARM, etc.) et des acteurs clés (IHEDN, ONaCVG, associations). Un comité stratégique assurerait les orientations à moyen terme, tandis que des groupes de travail piloteraient les projets spécifiques. L'échelle départementale est jugée la plus adaptée pour le suivi des actions, avec une articulation claire entre niveaux local, académique et national. Toutefois, une organisation multipliant les acteurs pourrait entraîner une dilution des responsabilités susceptible de nuire à la cohérence des actions.

Inventions et techniques en guerre

En parallèle aux ateliers tenus en présentiels au Lycée d'Etat Jean Zay, La DMCA a proposé une séquence en webinaire de 45 minutes aux invités en distanciel, composée de 3 vidéos : la première présente les ressources de la DMCA à propos du thème *Inventions et techniques en guerre* et l'appel à projet de la DMCA intitulé *Les sciences et la guerre* ; la deuxième présente les ressources archivistiques du Service historique de la défense par le Lieutenant-Colonel Cadeau ; la troisième est la diffusion du journal de la défense (JDEF) sur le thème des innovations technologiques mises en œuvre par les forces spéciales françaises.

Le SHD offre un potentiel pédagogique unique en matière d'archives « perpétuelles ». Les enseignants peuvent se saisir de cette opportunité pour puiser des éléments de construction pour leurs futurs projets pédagogiques.

Le SHD dispose de chercheurs s'emparant de sujets passionnants. Le LCL Cadeau a récemment écrit un ouvrage sur l'histoire du camouflage à travers les âges jusqu'à nos jours. Il choisit d'étudier le thème de la dissimulation indispensables aux armées ; où comment les innovations technologiques et l'émulation artistiques combinées de concert ont révolutionné la science du camouflage au combat.

En application concrète de cet art, le JDEF présente les dernières innovations employées par les forces spéciales. Quelles soient pour se fondre dans le décor du terrain, pour communiquer, observer et se déplacer, les besoins des forces spéciales imposent de briser les lignes technologiques conventionnelles.

Clôture institutionnelle de la journée par le directeur de l'IHEDN, le GCA de Courrèges

Les circonstances actuelles doivent nous conduire à réfléchir aux enjeux qui s'offrent à nous et à la façon d'y faire face. Pour penser la défense nationale puis agir pour celle-ci, nous devons renforcer chez les jeunes le sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Nous devons agir en direction des jeunes dans leur diversité, élèves et étudiants des filières les plus variées.

L'IHEDN est mobilisé pour répondre aux nombreuses sollicitations dont il fait l'objet et il a développé son offre de formation. Ainsi le nombre de cycles jeunes a singulièrement augmenté ces derniers mois et même doublé. Ils sont plébiscités. La jeunesse a soif d'apprendre, elle a soif d'engagement. Cette forte demande qu'elle ne manque pas d'exprimer, pousse l'Institut à travailler plus encore dans sa direction et dans les territoires.

Les trinômes académiques agissent dans les territoires, en direction de la jeunesse. Le retour de l'IHEDN au sein des trinômes académiques poursuit les objectifs suivants :

- contribuer au renforcement de la formation de formateurs de l'Éducation nationale ;
- contribuer à la valorisation et à l'orientation des projets soutenus dans le cadre des trinômes académiques ;
- augmenter encore le nombre de cycles jeunes dans les territoires en partenariat avec les acteurs locaux ;
- mobiliser les auditeurs dans les territoires pour offrir à notre pays les ressources dont il a besoin pour promouvoir la culture de la défense.

Avec ces quatre objectifs, l'IHEDN entend soutenir et renforcer la dynamique qui entoure les trinômes académiques depuis plus de 30 ans.

Forum des partenaires

Retrouvez ici les coordonnées des partenaires présents au forum qui s'est tenu en clôture du séminaire des trinômes académiques.

	<u>EXPERTS à l'École – Sciences à l'École</u> Ce dispositif pédagogique, initié par <i>Sciences à l'École</i>, permet aux élèves de mener des enquêtes scientifiques grâce à une mallette de criminalistique, en partenariat avec la Gendarmerie nationale. Les élèves développent ainsi des compétences en sciences et en raisonnement logique, tout en découvrant les métiers liés à la police scientifique. Contact : experts.ecole@observatoiredeparis.psl.eu
	<u>Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ)</u> La direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) est l'acteur de référence du ministère des Armées sur les questions de jeunesse. Elle est engagée au côté des Armées, directions et services, dans son rôle de coordination et d'animation de la politique du ministère en faveur de la jeunesse (journée de défense et de citoyenneté, classes de défense, stages, cadets de la défense). Contacts : dsnj-classes-de-defense.contact.fct@intradef.gouv.fr, dsnj-dispositifs-jeunesse.contact.fct@intradef.gouv.fr
	<u>Commission Armées-Jeunesse</u> La CAJ est un organisme de réflexion et d'action du ministère des Armées, destiné à favoriser la connaissance entre les armées et la jeunesse. Elle réunit des représentants de l'armée et des organisations de jeunesse pour étudier les méthodes visant à promouvoir l'esprit de défense, l'engagement citoyen. Contact : dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr

	<u>Bureau de l'Action Pédagogique et de l'Information Mémoires (DMCA)</u> Le BAPIM, au sein de la DMCA, développe des actions éducatives pour transmettre la mémoire des conflits contemporains et la mémoire combattante aux jeunes générations. Il participe à la conception d'outils pédagogiques, d'appels à projets d'enseignement de défense et accompagne les enseignants dans leurs projets. Contact : dmca-bapim.correspondant.fct@intradef.gouv.fr
	<u>Réserves Opérationnelles – État-Major des Armées</u> La réserve opérationnelle offre la possibilité à des citoyens de s'engager au sein des forces armées pour contribuer directement ou indirectement à la défense du pays. De nombreuses opportunités existent pour servir aussi bien au sein d'unités opérationnelles que dans des emplois nécessitant une expertise spécifique. Contact : minarm-sireserves.contact.fct@intradef.gouv.fr
	<u>Secrétariat général de la Garde Nationale (SGGN)</u> Créée par décret le 13 octobre 2016, la Garde nationale fédère en 2024 les 84 000 réservistes opérationnels (RO) relevant du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur. Elle apporte une réponse au désir d'engagement de la société civile et favorise la cohésion nationale. Contact : https://www.defense.gouv.fr/garde-nationale
	<u>Délégation Générale du Service National Universel (SNU)</u> « Le SNU est un parcours d'engagement proposé aux jeunes de 15 à 17 ans avec un séjour de cohésion et un temps de service à la Nation qui contribuent à la cohésion nationale et à la culture de l'engagement. Il offre l'opportunité de partager les valeurs de la République, de développer des compétences en lien avec l'EMC et le parcours citoyen, y compris dans le cadre des « classes et lycées engagés ». Contact : https://www.snu.gouv.fr/nous-contacter/
	<u>Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA)</u> L'AMOPA promeut l'excellence éducative via des concours littéraires et scientifiques, des bourses et des actions culturelles en France et à l'international. Elle soutient les enseignants et les élèves en valorisant les réussites scolaires et en encourageant l'innovation pédagogique. Contact : https://amopa.asso.fr/nous-contacter/
	<u>Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)</u> La SMLH, association reconnue d'utilité publique, contribue au rayonnement des valeurs et de la culture de la France et s'engage sur les terrains de la solidarité intergénérationnelle, de la préservation et du renforcement du lien social sous toutes ses formes par des actions éducatives et citoyennes auprès de la jeunesse notamment. Contact : solidarites-entraide@smlh.fr